



SECTION SPORTIVE

« HANDBALL »

Année scolaire 2021 - 2022

SOMMAIRE

LE MOT DU PROVISEUR

FONCTIONNEMENT DE LA SECTION

COMMENT POSTULER POUR LA SECTION ?

CALENDRIER

À retourner au lycée avant le vendredi 28 mai 2021

LE MOT DU PROVISEUR

Créée en 2008, **la Section Sportive Scolaire « Handball »** permet aux jeunes qui le souhaitent de conjuguer une scolarité lycéenne à une pratique sportive intensive. Les excellents résultats sportifs (titre de champion de France cadettes en 2012, qualification et participation au championnat de France UNSS chaque année, champion d'académie ELITE cadette fille) attestent de la qualité et des ambitions de cette section sportive.

Ces résultats sont le fruit **d'un encadrement soutenu et performant** (professeur, AED, conseiller technique, ...), d'un soutien fidèle des partenaires officiels (Rectorat, Conseil Régional, U.N.S.S., Jeunesse et sports, Municipalité de Saint-Flour, Pays de Saint-Flour et du club « Saint-Flour Handball ») et d'un recrutement qui dépasse le cadre de notre département et même pour certains cas, de notre académie.

La diversité des formations – baccalauréats généraux, technologique et professionnels – offertes dans **un établissement entièrement rénové, doté d'équipements performants**, constitue également un atout majeur. Pour les jeunes bénéficiaires de ce parcours, les résultats scolaires très honorables sont à la hauteur de leur investissement dans la section.

Détermination et motivation sont des qualités indispensables pour concilier études sérieuses avec entraînements aussi réguliers qu'exigeants. La Section Sportive Scolaire « Handball » de notre lycée de Saint-Flour est bien l'école **de la volonté, de la persévérance et de la maîtrise de soi** : autant de qualités qui font les succès de demain, tant sur les terrains de sport que dans la vie active.

Aussi, sachez que nous mettrons tout en œuvre pour que nos élèves développent ces qualités appréciées de tous et portent haut et loin la renommée de notre établissement, de notre belle ville et de toute sa dynamique sportive.

Laurent Bouillin



A qui s'adresse la section ?

- ✓ La section s'adresse à des élèves volontaires, motivés, d'un bon niveau dans le domaine scolaire et en handball,
- ✓ Elle est un bon moyen de concilier « Etudes » et « Handball » puisque les élèves de la section sont inscrits en option EPS handball et bénéficient d'un coefficient 2 au baccalauréat.

Organisation des études

- + Les élèves sont inscrits dans les classes du Lycée de Haute Auvergne et suivent le même cursus que leurs camarades,
- + Ils peuvent bénéficier de soutien scolaire sous forme d'aide personnalisée ou de tutorat,
- + Pour celles et ceux qui le souhaitent, un internat est proposé pour leur offrir un environnement propice aux apprentissages et à un épanouissement personnel.

Différents suivis sont proposés : scolaire, éducatif, ...

Organisation des entraînements

❖ Quand ?

- Mardi de 11h00 à 12h30 Section Sportive,
- Jeudi de 16h00 à 17h30 Section sportive,

❖ Où ?

- Gymnases de Besserette et de l'intercommunalité à Saint-Flour,
- Salle de musculation au lycée de Haute Auvergne.

Retrait des dossiers :

- à télécharger sur le site du lycée : <http://www.lyceehauteauvergne.fr/>
- à retirer sur place (sur RDV)
- par courrier sur demande

COMMENT POSTULER POUR LA SECTION SPORTIVE « HANDBALL » ?

↳ En raison du contexte sanitaire il n'y a pas de **tests d'admission**, le recrutement se fera sur dossier sportif et scolaire.

↳ Niveau sportif : Avis de l'entraîneur de club et professeur EPS

↳ Niveau scolaire, motivation et comportement :

Les bulletins scolaires auront été impérativement joints au dossier de demande d'accès à la section sportive Handball.

↳ **IMPERATIF** : Le certificat médical de non contre-indication à la pratique du handball est obligatoire et à joindre à la demande de candidature.

CALENDRIER

↳ Retrait des dossiers, téléchargement... au plus tôt.

↳ Dépôt des dossiers de candidature **pour le VENDREDI 28 MAI 2021**, dernier délai.

↳ Affectation fin juin 2021(*selon le calendrier rectoral*).